

Cette mesure est modeste, mais elle est pratique et concrète. Elle a pour objet de renforcer l'appui que la communauté internationale apportera aux pays qui font des efforts d'ajustement. Nous espérons que d'autres pays adopteront des mesures du même ordre.

La seconde mesure que je désire annoncer ressort des leçons que nous avons tirées de la crise alimentaire en Afrique. Les deux dernières années nous ont convaincus que la plus grande force de l'Afrique réside dans la détermination, le courage et l'expérience millénaire de ses habitants. Ce sont les Africains eux-mêmes qui sont les maîtres et les architectes de leur avenir.

Notre intervention dans les opérations d'urgence nous a conduits à constater qu'au niveau des villages, des communautés locales, des organismes volontaires et des agences non-gouvernementales il se trouve des groupes qui peuvent jouer un rôle capital dans la mobilisation des énergies humaines de l'Afrique pour son propre développement. Dans le programme canadien Afrique 2000, j'ai annoncé notre objectif de mettre en oeuvre d'ici la fin de 1987 deux mille petits projets de coopération en Afrique. Nos tous premiers partenaires dans cette entreprise seront les organismes volontaires de notre pays, ce qui explique la présence de leurs représentants à titre de membres officiels de notre délégation.

Dans le même ordre de pensée, le Canada propose donc à cette session, de créer dans le cadre du système multilatéral d'aide, un nouveau mécanisme. Son rôle serait de mettre à la disposition des collectivités locales, des conseils de villages et des organismes volontaires africains des fonds et une expertise technique qui les aideraient à réaliser des projets qu'ils auront choisis eux-mêmes et qui répondront à leurs besoins dans les domaines de la lutte contre l'invasion du désert, de la conservation du couvert végétal et de la production alimentaire. Cette nouvelle approche, à notre avis, mérite d'être tentée.